Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20261030-2026_09_02-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le trente et un août 2026 à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de Mme Florence DROUIN, Maire. Date de convocation du conseil municipal: 26 août 2026.

Etaient présents : Florence DROUIN, Valérie FECAMP, François RIO, Véronique LOUAZEL, Fabrice GERARD, Maud DUCHENE, Aurélien BRARD, Vincent MELLET, Freddy SORAIS, Kévin BOUCHARD, Isabelle ROUYER.
Etaient absents excusés :
Vincent MUSSARD (pouvoir à Valérie FECAMP)
Maud DUCHENE (pouvoir à Freddy SORAIS)
Etaient absents
Sabrina MIGNOT, Sarah REVAUD.

Kévin BOUCHARD a été élu secrétaire.
Quorum réuni

N° 2026-09-02
PECHE - MODIFICATION DE LA REGIE COMMUNALE ET MODIFICATION DU LIEU DE VENTE

Madame la Maire informe le conseil municipal de l'abandon de la vente des cartes de pêche par le bar tabac CATH'CAFE. Elle propose de modifier la régie communale pour permettre la vente de ces cartes à l'accueil de la mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de modifier la régie municipale pour permettre l'encaissement des cartes de pêche.
- Décide de reprendre ce service à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture,
- Charge Madame la Maire de procéder aux formalités administratives nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme,



La Maire,

Florence Drouin